

REGLEMENT DU CONCOURS

«Dessine-moi la Carte de Vœux 2026 de l'Union européenne»

ARTICLE 1 : Objet du Concours

Le concours «*Dessine-moi la Carte de Vœux 2026 de l'UE-Cameroun*» invite les esprits créatifs à décliner, dans un tableau artistique, leur perception du partenariat UE-Cameroun. C'est une opportunité offerte aux jeunes talents, étudiants ou artistes professionnels de montrer et faire connaître leur créativité.

Plus qu'un simple concours artistique, cette initiative a pour vocation de célébrer et promouvoir l'unité, la solidarité et la diversité entre les peuples du Cameroun et ceux de l'Europe. L'exploitation des œuvres gagnantes de ce concours permettra de magnifier un partenariat riche, diversifié, mutuellement bénéfique et vieux de plus de 50 ans.

ARTICLE 2 : Participants

Pour participer au concours «*Dessine-moi la Carte de Vœux 2026 de l'UE-Cameroun*», il faut :

- Etre un amateur ou un professionnel du dessin
- Etre de nationalité camerounaise
- Résider au Cameroun

ARTICLE 3 : Thème et techniques

Les participants devront créer des œuvres originales conçues uniquement pour cette circonstance sous le Thème de la Jeunesse. Les dessins sélectionnés doivent inspirer des messages d'espoir, de paix et de progrès mutuel des peuples d'Europe et du Cameroun.

L'œuvre à soumettre dans le cadre de cette initiative, doit être originale, en couleur et en format A4 (sous forme paysage).

Tous les moyens de réalisation technique de dessins (dessin sur tablette graphique, usage de crayons, de peintures, de feutres, du collage et autres) sont autorisés.

L'œuvre soumise doit être compatible avec la production d'une Carte de vœux. En effet, le meilleur dessin retenu servira d'image illustrative de la carte de vœux 2026 de l'Union européenne.

ARTICLE 4 : Déroulement du Concours

Les inscriptions au concours se font sur WhatsApp via le numéro de téléphone **699 50 35 98**.

Chaque participant devra soumettre son œuvre, au format JPEG, résolution élevée, avec une taille maximale de 10 Mo.

Les participants ne peuvent soumettre qu'une seule œuvre.

Le Concours prévoit de récompenser les meilleurs artistes, avec un prix : un ordinateur de génération récente adapté au montage des œuvres d'art.

Le Concours sera officiellement lancé ce 15 novembre 2025 et les candidatures/œuvres sont attendues jusqu'au 30 novembre 2025 à 23h59 min.

Toutes les œuvres respectant le thème et la technique requises seront évaluées par un jury interne à la Délégation de l'Union européenne au Cameroun. Elles seront évaluées sur la base de leur originalité, leur créativité, leur pertinence, leur capacité de reproduction et leur impact visuel.

A l'issue de la délibération du Jury, le gagnant et le second seront retenus pour chaque catégorie. Les deux profils gagnants seront contactés par voie de téléphone ou de mail pour ce qui est des modalités de remise des prix et récompenses.

ARTICLE 5 : Gestion des droits d'auteur des œuvres retenues et droit à l'image

Les propriétaires des œuvres primées cèdent à la Délégation de l'Union européenne les droits d'exploitation de leurs œuvres, aussi bien pour la production de la carte de vœux pour 2026 que pour d'autres occasions/circonstances. Ils vont donc signer un protocole d'accord à ce sujet. Ils seront, évidemment, mentionnés sur les supports comme auteur de l'œuvre.

En soumettant son œuvre à l'appréciation du jury constitué pour la circonstance, les participants acceptent toutes les clauses prévues par ce règlement et s'engagent à s'y soumettre.

Les gagnants seront invités pour recevoir leurs prix, avec les félicitations du Jury et, éventuellement, celles d'autres responsables de l'Union européenne. Des photos et/ou vidéos pourront être prises et publiées à cette occasion.